



Habilitation électrique : Personnel non électricien Opérations d'ordre électrique en basse et haute tension BS, BE, HE

Formation initiale - Durée en salle : 2 jours + Tavaux pratiques : 0,5 jour

Objectifs pédagogiques

Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique BT et/ou HTA dans le respect des prescriptions de sécurité électrique.

Connaitre les risques électriques et savoir s'en protéger

Préparer à l'habilitation électrique BS BE HE

Etre capable d'effectuer en sécurité des travaux, des interventions en BT, des manœuvres, des mesurages, des vérifications, des essais ou des consignations sur les installations électriques.

Personnes concernées

Personnel électricien opérant dans les domaines HT/BT, dans des zones où il existe des risques électriques, appelé à effectuer ou diriger des travaux, des interventions sur les installations électriques

Prérequis

Posséder des connaissances élémentaires en électricité

Connaissances des missions qui vont lui être confiées

Maîtrise de la langue française

Moyens pédagogiques

Formation théorique avec supports power point, vidéos, contrôles continus.

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratiques en salle.

Présentation de composants et matériels électriques à but pédagogique.

Mise à disposition, manipulation de valises pédagogiques pour initiation aux risques électriques et aux interventions sur une installation électrique.

Formation pratique

- En salle : Mise en application sur maquettes pédagogiques spécialement conçues à cet effet
- En INTER : Mise en application sur des installations électriques pédagogiques HT/BT à disposition de la société 2ie Formation
- En INTRA : Mise en application sur les installations électriques HT/BT du client.

Animation par un formateur expérimenté en électricité, ayant assuré des maintenances dans le domaine de la HT, des vérifications initiales et périodiques des installations électriques.

Justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné.

Formé et qualifié à la pédagogie pour adulte

Moyens permettant du suivre l'exécution de l'action

Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et contresignée par le formateur

Attestation individuelle de fin de formation

Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action

Contrôles oraux continus ou sous forme de jeux de rôles à mesure de l'avancement de la présentation
Contrôle des connaissances théoriques au moyen d'un QCM et évaluation des savoir-faire à l'aide d'une mise en situation réelle sur le site du client ou dans les installations mise à disposition de la société 2ie Formation
Mise en situation par des travaux de groupe (délivrance d'attestation de consignation)

Documents remis

Attestation individuelle de fin de formation
Livret spécifique et adapté au niveau d'habilitation visé.
Un avis et un titre d'habilitation pré-renseigné sont adressés à l'employeur. Durée de validité recommandée selon NF C 18-510 3 ans
Attestation de présence remise à l'employeur

En option contractuelle : Recueil de prescription électrique adapté au niveau d'habilitation visé, à fournir par l'employeur à tous les personnels habilités.

PROGRAMME HABILITATION ÉLECTRIQUE OPÉRATION D'ODRE ÉLECTRIQUE ÉLECTRICIEN : BS BE HE

1. THEMES EN COMMUN

- Grandeurs électriques rencontrées lors de différentes opérations
- Sensibilisation aux risques électriques
- Prévention des risques électriques
- Les documents applicables
- Ouvrage et installations : domaine de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Les risques liés à l'utilisation des matériels et outillages (échelles, outils à main, échafaudage...)
- Conduite à tenir en cas d'incendie ou accident sur ou à proximité d'installations électriques

2. THEMES SPECIFIQUES AUX MANŒUVRES

- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Equipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser
- Habilitation lettre « E » : limites (manœuvres permises), analyse des risques et mesures de prévention
- Acteurs concernés par les manœuvres : charge d'exploitation électrique et charge de consignation
- Echanges avec le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation : informations et documents
- Instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres

3. THEMES SPECIFIQUES BS INTERVENTION BT ELEMENTAIRE

- Limites de l'habilitation « BS »
- Echanges avec le charge d'exploitation électrique : informations et documents
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Equipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser
- Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT élémentaire
- Procédures de remplacement / raccordement et instructions de sécurité associées



4. THEMES SPECIFIQUES BE MESURE, BE VERIFICATION, HE MESURE, HE VERIFICATION

- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, commande, séparation
- Charges d'exploitations électriques : rôle, instructions, échange (documents, informations), respect des consignes
- Equipements de travail utilisé : risque, vérification, identification, utilisation
- Documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instruction de sécurité...
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser
- Délimiter, signaler, respecter et faire respecter

5. EVALUATION ET VALIDATION

- Evaluation des connaissances réalisées à la fin de chaque module
- Evaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles
- Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné des symboles proposés par le formateur

6. METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés et discussions s'appuyant sur des expériences vécues
- Mise en application pratique effectuée par chaque stagiaire
- Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage
- Tests théoriques informatisés ou écrits et tests pratiques
- Remise à chaque stagiaire d'un fascicule qui synthétise les différents thèmes
- Questionnaire d'évaluation de la formation

7. MOYENS PEDAGOGIQUES

- Mise en œuvre de moyens audiovisuels, appropriés aux sujets traités : diaporamas...
- Salles adaptées
- Matériel spécifique à l'habilitation : gants isolants 500 V et 1 000 V, sous gants, tapis isolant, nappes, cellule basse tension, VAT, matériel de condamnation, valises d'habilitation pédagogiques
- Mise à disposition possible des EPI et EPC

NOTA

Fréquence de recyclage préconisée par la NF C 18-510 et l'INRS : 3 ans
Suivi annuel obligatoire par l'employeur par la NF C 18-510 et l'INRS : 1 an